BALYO

Société anonyme

3, rue Paul Mazy

94200 Ivry-sur-Seine

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

Deloitte & Associés
Tour Majunga – 6, place de la Pyramide
92908 LA DEFENSE

SIRIS SARL
23, rue d'Anjou
75008 PARIS

BALYO

Société anonyme

3, rue Paul Mazy

94200 Ivry-sur-Seine

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'assemblée générale de la société BALYO

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BALYO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Par ailleurs, les services autres que la certification des comptes que nous avons fournis au cours de l'exercice à votre société et aux entités qu'elle contrôle et qui ne sont pas mentionnés dans le rapport de gestion ou l'annexe des comptes consolidés sont relatifs à l'introduction en bourse et à l'incidence de l'application d'IFRS 15.

Justification des appréciations - points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Estimation du chiffre d'affaires :

Note 2.13 de l'annexe des comptes sociaux

Risque identifié

BALYO SA exerce une part significative de son activité au travers de contrats de type construction pour lesquels le chiffre d'affaires est comptabilisé au prorata de l'avancement du projet. L'avancement mesuré à la clôture découle du ratio entre les coûts cumulés encourus et comptabilisés en charges et les coûts à terminaison estimés sur le projet.

- Le chiffre d'affaires et la marge à comptabiliser sur l'exercice (ainsi que, le cas échéant, toute provision pour perte à terminaison), dépendent donc directement des estimations à terminaison faites sur les projets et de la capacité d'estimer de manière fiable le prix de transaction et les coûts totaux du contrat ;

- La société met régulièrement à jour ces estimations de coûts, et éventuellement de ventes. Les équipes opérationnelles s'appuient par ailleurs sur leur expérience historique pour revoir ces estimations ;

- L'exercice du jugement pour arrêter ces estimations n'en demeure pas moins significatif, compte tenu des aléas pesant nécessairement sur des opérations longues ou complexes.

- Ces éléments nous ont conduit à considérer le dispositif de suivi et l'appréciation du caractère raisonnable des estimations à terminaison sur projet comme un point clé de l'audit et, en conséquence, à adapter nos travaux sur la revue des contrats à long terme.

Notre réponse

- Nous avons ciblé les projets dont le profil de risque est le plus important (en fonction de critères telles que la taille, le niveau de technicité de la réalisation, le taux ou la variation de marge à terminaison) et, pour chacun de ces projets, nous avons :

- Analysé les termes contractuels et engagements de la société ;

- Rencontré les responsables de projet et pris connaissance des risques, aléas et évolutions sur le projet ;

- Rapproché le chiffre d'affaires estimé à terminaison de données contractuelles ou formelles ;

- Corroboré le degré d'avancement au regard des explications fournies ou, selon les cas, à partir de documents techniques, de correspondances avec les clients concernés ou d'analyses dédiées, et de l'état de remontée des coûts ;

- Revu les estimations de coûts futurs à partir d'analyses de variations par rapport au budget initial et/ou précédent et, le cas échéant, d'éléments sources probant tels que des contrats signés ou des devis / les fiches de suivi des coûts ;

- Le cas échéant, apprécié le caractère raisonnable des hypothèses retenues et provisions constituées face aux risques et incertitudes pesant sur le projet, en consultant la documentation disponible (scénarios ou analyses préparées par la société, correspondances avec le client ou avec des experts, etc.) et en nous appuyant sur notre expérience acquise au cours des exercices précédents.

Nous avons par ailleurs apprécié le caractère approprié des informations présentées dans la note annexe 2.13 aux comptes annuels.

Opérations sur le capital

Note 1.2 de l'annexe des comptes sociaux

Risque identifié

La société Balyo SA a lancé son processus d'introduction en bourse sur le marché Euronext de Paris. Dans ce cadre, la société a émis 11 134 646 actions au prix de 4,11 € (dont 0,08 € de nominal) soit un montant brut de 45,8 M€ avant prise en compte des frais liés à cette opération.

Consécutivement à cette opération, la société a émis 860 865 actions nouvelles issues du remboursement des obligations remboursables en actions émises en novembre 2016, et 69 300 actions nouvelles liées à l'exercice de BSPCE.

Ces opérations inhabituelles impactent de façon significative les capitaux propres.

Ces éléments nous ont conduit à considérer cette opération comme un point clé de l'audit et, en conséquence, à adapter nos travaux sur la revue des capitaux propres.

Notre réponse

Nous avons examiné l'ensemble de la documentation juridique associée à ses opérations afin de vérifier la correcte comptabilisation des éléments impactant les capitaux propres de la Société, et notamment :

- L'incidence sur le capital social ;
- Le calcul de la prime d'émission, compte tenu des frais d'augmentation de capital encourus ;
- La détermination et l'évaluation des frais de transactions imputables sur capitaux propres ;
- La pertinence des informations fournies dans les notes annexes aux comptes ;
- La validation du traitement comptable des actions nouvelles émises ainsi que de l'exercice des 69300 actions nouvelles liées à l'exercice des BSPCE.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-3 et L.225-37-4 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous vous signalons que votre société n'a pas procédé à la désignation d'un organisme tiers indépendant chargé de la vérification des informations sociales, environnementales et sociétales présentées dans le rapport de gestion, prévue par l'article L225-102-1 du code de commerce.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommé commissaires aux comptes de la société BALYO par l'assemblée générale du 25/11/2016 pour Deloitte & Associés et par celle du 01/07/2010 pour SIRIS.

Au 31 décembre 2017, Deloitte & Associés et SIRIS étaient respectivement dans la seconde et huitième année de leur mission sans interruption, soit dans la première année depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en

cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons

identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 24 avril 2018

Les commissaires aux comptes

Deloitte & Associés

Stéphane MENARD

SIRIS

Emmanuel MAGNIER

BALYO

Comptes statutaires établis pour les exercices clos les 31 décembre 2016 et 31 décembre 2017

Bilan – Actif

BALYO Bilan - Actif en euros	Notes	31/12/2017 Montant	Amort. Prov.	Valeurs nettes comptables	31/12/2016 Valeurs nettes comptables
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Concessions, brevets, droits similaires	3	391 203	(120 756)	270 447	189 641
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Installations techniq., matériel, outillage	3	732 252	(214 915)	517 337	417 349
Autres immobilisations corporelles	3	1 065 707	(309 296)	756 411	190 673
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes	3	-		-	14 776
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Autres participations	3	156 189		156 189	156 189
Créances rattachées à participations	3	2 746 317		2 746 317	968 446
Prêts	3	19 704		19 704	9 121
Autres immobilisations financières	3	302 537		302 537	137 725
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		5 413 908	(644 967)	4 768 941	2 083 920
STOCKS ET EN-COURS					
Matières premières, approvisionnemts	4	1 931 535	(135 428)	1 796 107	807 278
Produits intermédiaires et finis	4	102 352		102 352	133 203
Marchandises	4	180 734		180 734	40 238
Avances, acomptes versés/commandes	4	552 779		552 779	64 708
CREANCES					
Créances clients & cptes rattachés	5	12 639 173		12 639 173	4 200 313
Autres créances	5	2 945 051		2 945 051	1 096 916
TRESORERIE				-	
Valeurs mobilières de placement	6	6 854 847	(4 933)	6 849 914	
Disponibilités	6	25 577 953		25 577 953	2 981 404
COMPTES DE REGULARISATION					
Charges constatées d'avance	7	150 779		150 779	168 133
TOTAL ACTIF CIRCULANT		50 935 202	(140 361)	50 794 841	9 492 193
Ecarts de conversion actif		136 921		136 921	
TOTAL ACTIF		**56 486 031**	**(785 328)**	**55 700 703**	**11 576 113**

BALYO

Bilan – Passif

BALYO Bilan - Passif en euros	Notes	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel	8	2 237 716	1 272 531
Primes d'émission, de fusion, d'apport	8	62 242 649	17 588 559
Réserve légale	8	15 200	15 200
Autres réserves	8	48 000	48 000
Report à nouveau	8	(20 447 337)	(14 514 435)
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	8	**(7 407 588)**	**(5 932 902)**
Subventions d'investissements	8	2 049	2 240
Provisions réglementées			
TOTAL CAPITAUX PROPRES		36 690 689	(1 520 807)
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs	10	-	2 800 000
Avances conditionnées	10		190 000
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		-	2 990 000
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques	11	135 620	54 000
Provisions pour charges			
TOTAL PROVISIONS		135 620	54 000
DETTES			
Emprunts obligataires convertibles	12	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12	2 715 870	3 338 625
Emprunts, dettes fin. Divers (1)	12		517 362
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	13	5 015 849	1 138 101
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13	8 793 223	3 599 339
Dettes fiscales et sociales	13	1 677 950	1 339 383
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	13	651 197	39 292
Autres dettes	13	12 097	19 796
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance	13	8 208	61 023
TOTAL DETTES		18 874 394	10 052 920
Ecarts de conversion passif		1 301	
TOTAL PASSIF		**55 700 703**	**11 576 113**

BALYO

Compte de résultat

BALYO Compte de résultat en euros	Notes	31/12/2017	31/12/2016
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Ventes de marchandises		218 111	311 211
Production vendue		13 740 416	5 062 454
CHIFFRE D'AFFAIRES NET		13 958 527	5 373 665
Production stockée		- 40 509	104 033
Production immobilisée		217 473	160 724
Subventions d'exploitation		2 833	500
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		216 391	777 466
Autres produits		2 641	8 430
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		14 357 356	6 424 818
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		604 947	451 110
Variation de stock (marchandises)		- 140 496	- 40 238
Achats matières premières, autres approvisionnements (et droits de douane)		8 509 340	3 107 242
Variations de stock (matières premières et approvisionnements)		- 1 002 587	548 780
Autres achats et charges externes	14.3	6 957 374	3 255 180
Impôts, taxes et versements assimilés	14.3	230 731	139 492
Salaires et traitements	14.3	4 935 551	3 424 896
Charges sociales	14.3	2 296 322	1 534 639
DOTATIONS D'EXPLOITATION			
Dotations aux amortissements sur immobilisations	3	236 681	189 223
Dotations aux provisions sur actif circulant		135 428	131 327
Dotations aux provisions pour risques et charges			
Autres charges	14.3	15 592	193
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		22 778 882	12 741 844
RESULTAT D'EXPLOITATION		- 8 421 526	- 6 317 026
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers de participations			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres interêts et produits assimilés	15	11 834	15 378
Reprises sur provisions et transferts de charges			16 895
Différences positives de change	15	-	713
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS		11 834	32 986
CHARGES FINANCIERES			
Dotations financières aux amortissements et provisions		140 554	
Interêts et charges assimilées	15	12 726	254 888
Différences négatives de change	15		1 341
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		2 951	
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES		156 231	256 229
RESULTAT FINANCIER		- 144 397	- 223 243
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		- 8 565 923	- 6 540 269
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	16		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		67 111	40 695
Reprises sur provisions et transferts de charges	16		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS		67 111	40 695
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	16		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		20 967	70 258
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	16		9 800
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		20 967	80 058
RESULTAT EXCEPTIONNEL		46 144	- 39 363
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			-
Impôts sur les bénéfices	17	- 1 112 190	- 646 730
TOTAL DES PRODUITS		14 436 301	6 498 499
TOTAL DES CHARGES		21 843 890	12 431 401
BENEFICE OU PERTE (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES)		**- 7 407 588**	**- 5 932 902**

BALYO

Annexe des comptes annuels

(Sauf indication contraire les montants mentionnés dans cette note annexe sont en euros.)

Table des matières

Note 1 : Présentation de l'activité et des évènements majeurs 6

1.1 Information relative à la Société et à son activité 6

1.2 Evènements marquants 6

Note 2 : Principes, règles et méthodes comptables 8

2.1 Principe d'établissement des comptes 8

2.2 Immobilisations incorporelles 8

2.3 Immobilisations corporelles 9

2.4 Immobilisations financières 10

2.5 Stocks et Créances 10

2.6 Valeurs mobilières de placement 11

2.7 Trésorerie et équivalents de trésorerie 11

2.8 Opérations en devises étrangères 11

2.9 Provisions pour risques et charges 11

2.10 Indemnité de départs à la retraite 11

2.11 Emprunts 11

2.12 Subventions publiques à recevoir 12

2.13 Chiffres d'affaires 12

2.14 Résultat financier 13

2.15 Résultat exceptionnel 13

Note 3 : Immobilisations incorporelles, corporelles et financières 13

Note 4 : Stocks 14

Note 5 : Créances 14

Note 5.1 : Créances clients 14

Note 5.2 : Etats des créances 15

Note 6 : Valeurs mobilières de placement et trésorerie 16

Note 7 : Comptes de régularisation 16

Note 8 : Capitaux propres 16

Note 8.1 : Variations des capitaux propres 16

Note 8.2 : Composition du capital social et détail par catégories d'actions *17*
Note 8.4 : Distribution de dividendes *18*
Note 9 : Instruments de capitaux propres **18**
Note 9.1 : Bons de souscription d'actions *18*
Note 9.2 : Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprises *19*
Note 10 : Autres fonds propres **20**
Note 11 : Provisions pour risques et charges et provisions pour dépréciation **20**
Note 12: Dettes financières **21**
Note 13 : Echéances des dettes à la clôture **23**
Note 14 : Détail des charges à payer **24**
Note 15 : Résultat d'exploitation **24**
15.1 : Chiffre d'affaires *24*
15.2 : Subventions *24*
15.3: Transfert de charges et reprises sur amortissements et provisions *24*
15.4 : Charges d'exploitation *25*
15.5 : Autres produits *26*
Note 16 : Produits et charges financiers **26**
Note 17 : Produits et charges exceptionnels **27**
Note 18 : Impôts sur les bénéfices **27**
Note 19 : Parties liées **27**
Note 20 : Engagements donnés et reçus **28**
20.1 Indemnité de départ à la retraite *28*
20.2 Location financement ..... ***Error! Bookmark not defined.***
20.3 Baux commerciaux *29*
20.4 Garanties données et reçues *29*
20.5 Engagements liés aux contrats *30*
Note 21 : Effectifs **30**
Note 22 : Gestion et évaluation des risques financiers **30**
Note 23 : Evènements postérieurs à la clôture **31**
Note 24 : Tableau des filiales et participations **31**
Note 25 : Honoraires des commissaires aux comptes **31**

Note 1 : Présentation de l'activité et des évènements majeurs

Les informations ci-après constituent l'Annexe des comptes annuels faisant partie intégrante des états financiers de synthèse présentés pour les exercices clos le 31 décembre 2016 et 31 décembre 2017. Chacun de ces exercices à une durée de douze mois couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre.

Les états financiers de synthèse sur 2 exercices tels que présentés, ont été arrêtés par le conseil d'administration de la Société le 28 mars 2018.

Les états financiers sont présentés en euros sauf indication contraire. Des arrondis sont faits pour le calcul de certaines données financières et autres informations contenues dans ces comptes. En conséquence, les chiffres indiqués sous forme de totaux dans certains tableaux peuvent ne pas être la somme exacte des chiffres qui les précèdent.

1.1 Information relative à la Société et à son activité

Créée en 2007, la Société BALYO (Société anonyme de droit français) a pour activité la conception d'automatismes dans tous les domaines, la fabrication et la commercialisation d'automatismes dans tous les secteurs.

Adresse du siège social :

3, rue Paul Mazy, 94200 Ivry sur Seine

Numéro du Registre du Commerce et des Sociétés : 483563029 RCS de Melun La

société BALYO est ci-après dénommée la «Société ».

1.2 Evènements marquants

Exercice clos le 31 décembre 2017

Introduction en bourse sur le marché Euronext Paris - Remboursement de l'emprunt obligataire remboursable en actions (« ORA 2016 »)

Au cours du 1er semestre 2017, la Société a lancé son processus d'introduction en bourse sur le marché Euronext de Paris. Dans le cadre de cette opération, la Société a émis 11 134 646 actions au prix de 4,11€ (dont 0,08€ de nominal) soit un montant brut de 45,8M€ avant prise en compte des frais liés à cette opération. Ces actions ont été souscrites par ses actionnaires historiques mais aussi par de nouveaux actionnaires, personnes physiques et institutionnels.

Il convient de rajouter à cette opération 860 865 actions nouvelles issues du remboursement des obligations remboursables en actions émises en novembre 2016 (souscrites par les

actionnaires historiques de la société), et 69 300 actions nouvelles liées à l'exercice de BSPCE.

A l'issue de cette opération, le nombre d'actions composant le capital est porté à 27 911 448.

Remboursement anticipé emprunt innovation

Fin juin 2017, la Société a décidé de rembourser par anticipation un prêt à l'innovation obtenu en janvier 2016 pour un montant de 1 000 K€. Ce prêt engendrait le paiement d'intérêts à hauteur de 4,18% par an. (cf. note 4.10.1).

Mise en place d'un contrat de liquidité

Le 3 juillet 2017, la Société a annoncé avoir signé un contrat de liquidité avec la banque Natixis Ce contrat est conforme à la Charte de déontologie de l'Association française des marchés financiers (AMAFI) du 8 mars 2011, approuvée par l'Autorité des Marché Financiers par décision du 21 mars 2011. Pour la mise en œuvre de ce contrat, 150 000 € ont été affectés au contrat de liquidité.

Transfert de siège social

Le 12 juillet 2017, la Société a signé avec le groupe Sirius un bail de 12 ans dont 6 ans ferme pour la location d'un immeuble de bureaux et d'activités situé 3 rue Paul Mazy à Ivry sur Seine et ainsi de transférer son siège social de Moissy Cramayel à Ivry. Ce bâtiment de 3 300m², dont les 2/3 de bureaux devrait permettre à la Société de répondre à ses objectifs de développement. Dans le cadre de ce bail, la Société a consenti une garantie à première demande au bailleur de 1,7M€ (cf. note 4.3).

Création d'une filiale en Asie

Une filiale a été créée en octobre 2017 (valeur des titres 55,1 K€, dont 23,8 K€ versés) mais ne sera opérationnelle qu'à compter de 2018. A cet effet, elles seront intégrées au périmètre de consolidation au 1er janvier 2018. Cette filiale créée à Singapour a vocation à développer les activités du Groupe sur la région Asie Pacifique.

Exercice clos le 31 décembre 2016

Augmentation de capital

L'assemblée générale extraordinaire du 26 avril 2016 a décidé d'une augmentation de capital d'un montant total de 2 000 000 euros prime d'émission incluse par l'émission de 1 250 000 actions à bons de souscription d'actions (ABSA 2015) pour un prix unitaire de 1,60 euros (Cf note 8). Les frais d'augmentation de capital se sont élevés à 9K€ et ont été intégralement imputés sur la prime d'émission. Cette augmentation de capital a été souscrite par les actionnaires existant de la société.

Remboursement de l'emprunt obligataire remboursable en actions (« ORA 2014 »)

Le reliquat de l'emprunt obligataire « ORA 2014 » a été intégralement remboursé en actions par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 23 mars 2016. A cet effet, le capital

social a été augmenté de 34,4 K€ intégrant une prime d'émission de 653,6 K€ pour 429 997 actions à bons de souscription d'actions (ABSA 2015).

Emission d'un emprunt obligataire remboursable en actions (« ORA 2016 »)

Le 25 novembre 2016, un emprunt obligataire remboursable en action a été émis pour un montant de 2 800 000 euros au taux d'intérêt de 2% intégrant une décote de 20% remboursable en action ou en numéraire en cas de réalisation d'une IPO.

Emprunt Innovation contracté auprès de la BpiFrance

Le 14 janvier 2016, BALYO SA a obtenu de la part de Bpifrance un prêt de 1 000 K€ d'une durée de 7 ans comprenant une période de différé d'amortissement du capital de 8 trimestres. Cet emprunt a reçu une garantie de la part du Fonds National de Garantie Prêt pour l'Innovation à hauteur de 30% et du Fonds Européen d'Investissement à hauteur de 50%.

Note 2 : Principes, règles et méthodes comptables

2.1 Principe d'établissement des comptes

Les comptes de la Société ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce (articles L123-12 à L123-28) et les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels (ANC 2014-03 modifié par les règlements émis ultérieurement par le Comité de la Réglementation Comptable).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

Le principe de continuité d'exploitation a été retenu par le Conseil d'administration sur la base d'une trésorerie disponible au 31 décembre 2017 qui doit permettre de couvrir ses besoins de trésorerie prévisionnels pour les 12 prochains mois.

2.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont principalement composées de logiciels.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Elles sont amorties linéairement sur la durée de leur utilisation par la société, soit :

Éléments	Durées d'amortissement
Concessions, logiciels et brevets	1, 3, 5 et 20 ans

Les dépenses liées à l'enregistrement des brevets sont enregistrées en actifs.

2.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production par l'entreprise.

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée réelle d'utilisation du bien.

Les durées et modes d'amortissement retenus sont principalement les suivants :

Éléments	Durées d'amortissement
Installations générales, agencements et aménagements divers	10 ans
Matériel et outillage industriels	5 à 10 ans
Prototypes	5 ans
Matériels de transport	4 à 5 ans
Matériel informatique	3 ans
Mobilier	ans

2.4 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées essentiellement de titres de participation et de dépôts de garantie.

Au 31 décembre 2016 et 2017, la Société détient 100% des titres de sa filiale BALYO INC, pour un montant de 200 000 USD. La Société détient également 100% des titres de sa filiale Balyo Pte pour un montant de 50 000 SGD

Les créances détenues envers sa filiale sont classées en immobilisations financières.

2.5 Stocks et Créances

Stocks

Les stocks de matières premières et de matières consommables sont évalués à leur coût d'achat. Une provision pour dépréciation est constituée pour les références obsolètes ou excédentaires.

Les produits finis sont évalués à leur coût de production à l'exception de ceux qui, en phase de lancement de production, ont un coût de revient supérieur à leur prix de vente ainsi qu'aux produits obsolètes ou excédentaires. Une provision pour dépréciation ramène le stock de produits finis à sa valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente.

Les en-cours de production ont été évalués selon les mêmes principes en fonction de leur avancement dans la fabrication.

En cas de composants qui ne sont plus utilisés dans la production des MOVEBOX, une dépréciation est faite au cas par cas.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances clients, dont les échéances varient selon la nature des marchés et des contrats sont généralement comprises entre 30 et 90 jours. Les créances clients et comptes rattachés sont initialement comptabilisées à la juste valeur. Les évaluations ultérieures tiennent compte de la probabilité de recouvrement des créances pouvant amener à comptabiliser une perte de valeur spécifique pour créance douteuse déterminée de la manière suivante :

• les créances en contentieux sont entièrement dépréciées lorsque des éléments probants certains et précis démontrent l'impossibilité du recouvrement ;

• pour les autres créances douteuses, des pertes de valeur sont comptabilisées pour ajuster les montants recouvrables estimés sur la base des informations disponibles lors de la préparation des états financiers.

Les créances irrécouvrables sont constatées en résultat, et les provisions existantes sont reprises.

2.6 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif pour leur valeur d'acquisition.

Les provisions pour dépréciation éventuelle sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

2.7 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont définis comme égaux à la somme des postes d'actifs « Valeurs mobilières de placement » et « Disponibilités », dans la mesure où ces éléments sont disponibles à très court terme, et ne présentent pas de risque de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêts.

2.8 Opérations en devises étrangères

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les créances et dettes en devises étrangères existantes à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date.

La différence résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours est inscrite au bilan dans les postes « écarts de conversion » actifs et passifs. Les écarts de conversion font l'objet le cas échéant d'une provision pour risques d'un montant équivalent.

2.9 Provisions pour risques et charges

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement CRC N°2000-06, sont le cas échéant destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, dont le montant est quantifiable quant à leur objet, mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

2.10 Indemnité de départs à la retraite

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués selon une méthode actuarielle, en prenant des hypothèses concernant l'évolution des salaires, l'âge de départ à la retraite, la mortalité, puis ces évaluations sont ramenées à leur valeur actuelle.

Ces engagements ne font pas l'objet de provisions mais figurent dans les engagements hors bilan. Cf. Note 20.1.

2.11 Emprunts

La Société a remboursé l'intégralité de ses emprunts soumis à intérêts

Les autres emprunts sont classés en dettes financières

2.12 Subventions publiques à recevoir

Avances conditionnées

Les avances reçues d'organismes publics pour le financement des activités de recherche de la société ou pour la prospection commerciale territoriale, dont les remboursements sont conditionnels, sont présentées au passif sous la rubrique « Autres fonds propres » et leurs caractéristiques sont détaillées en note 10.

En cas de constat d'échec prononcé, l'abandon de créance consenti est enregistré en subvention.

Subventions

Les subventions reçues sont enregistrées dès que la créance correspondante devient certaine, compte tenu des conditions posées à l'octroi de la subvention.

Les subventions d'exploitation sont enregistrées en produits courants en tenant compte, le cas échéant, du rythme des dépenses correspondantes de manière à respecter le principe de rattachement des charges aux produits.

Crédit d'impôt recherche

Des crédits d'impôt recherche sont octroyés aux entreprises par l'État français afin de les inciter à réaliser des recherches d'ordre technique et scientifique. Les entreprises qui justifient de dépenses remplissant les critères requis (dépenses de recherche localisées en France ou, depuis le 1er janvier 2005, au sein de la Communauté Européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen et ayant conclu avec la France une convention fiscale contenant une clause d'assistance administrative) bénéficient d'un crédit d'impôt qui peut être utilisé pour le paiement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice de réalisation des dépenses et des trois exercices suivants ou, le cas échéant, être remboursé pour sa part excédentaire.

Le crédit d'impôt recherche est présenté dans le compte de résultat au crédit de la ligne « impôts sur les bénéfices ».

La Société bénéficie du crédit d'impôt recherche depuis sa création.

La Société a reçu le remboursement du crédit d'impôt recherche des années 2015 et 2016 au cours de l'année suivant la clôture des exercices concernés.

2.13 Chiffres d'affaires

La société comptabilise des produits lorsque le montant peut être évalué de façon fiable, qu'il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe.

Les ventes de biens sont comptabilisées nettes de taxe sur la valeur ajoutée (TVA), à la date de transfert des risques et avantages liés à la propriété qui correspond généralement à la date d'expédition des produits aux clients.

Les revenus liés aux prestations de services (installations et maintenance) sont comptabilisés au cours de la période durant laquelle les services sont rendus.

Les contrats types de la Société incluent généralement les dispositions relatives à l'acceptation des clients. Cependant, s'il n'existe pas une acceptation spécifique du client dans le contrat, les produits sont reportés jusqu'à ce que les conditions d'acceptation soient satisfaites.

Les ventes de solutions Balyo proviennent de contrats de type construction (IAS 11) et les revenus sont comptabilisés selon un pourcentage d'avancement. Selon cette méthode, le chiffre d'affaires est comptabilisé au fur et à mesure que les travaux progressent sur chaque contrat. L'avancement est mesuré en utilisant la méthode des coûts encourus dès lors que le groupe est capable d'estimer de manière fiable le prix de transaction et les coûts totaux du contrat.

Si le prix de revient à terminaison est supérieur au chiffre d'affaires total, une PAT (perte à terminaison) est comptabilisée pour la part non encore reconnue à l'avancement à date.

La Société fabrique et commercialise des automatismes sur chariots manuels.

2.14 Résultat financier

Le résultat financier correspond principalement aux intérêts d'emprunts, aux produits générés par les VMP.

2.15 Résultat exceptionnel

Les charges et produits hors activités ordinaires de la Société constituent le résultat exceptionnel et sont principalement constitués de dotations et reprises des amortissements dérogatoires.

Note 3 : Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS (Montants en euros)	31/12/2016	Acquisitions	Cessions	31/12/2017
Concessions, brevets, droits similaires	262 429	128 774		391 203
Total immobilisations incorporelles	**262 429**	**128 774**	**-**	**391 203**
Installations techniques, matériel et outillages industriels	554 060	244 922	66 730	732 252
Installations générales, agencements, aménagements	220 633	245 900		466 533
Matériel de transport	26 372			26 372
Matériel de bureau, informatique, mobilier	176 247	396 555		572 802
Immobilisations corporelles en cours				-
Avances et acomptes	14 776	-	14 776	-
Total immobilisations corporelles	**992 088**	**887 376**	**81 506**	**1 797 958**
Autres participations	1 124 635	1 809 115		2 933 750
Prêts et autres immobilisations financières	146 846	144 151		290 997
Total immobilisations financières	**1 271 481**	**1 953 266**		**3 224 747**

L'évolution des immobilisations incorporelles s'explique par l'achat de logiciels R&D en lien avec l'augmentation des équipes R&D

La variation des immobilisations corporelles s'explique principalement par :

- La création de prototypes pour 245 K€ ;
- La mise au rebut et cession en valeur brute de prototypes pour 67K€.
- L'agencement l'équipement des nouveaux locaux d'Ivry pour 246K€
- L'achat de matériel informatique des nouveaux collaborateurs, installation réseau des nouveaux locaux pour 397€

L'augmentation des immobilisations financières s'explique principalement par l'augmentation des créances rattachées à Balyo Inc, et la création de la filiale Balyo Pte. Ltd.

Note 4 : Stocks

STOCKS (Montants en euros)	31/12/2017	31/12/2016
Matières premières et autres approvisionnements	1 931 535	928 947
Produits intermédiaires et finis	102 352	142 861
Marchandises	180 734	40 238
Total stocks brut	**2 214 621**	**1 112 046**
Dépréciation des stocks de matières premières	135 428	121 669
Dépréciation des stocks de produits intermédiaires et finis	-	9 658
Total dépréciation des stocks	**135 428**	**131 327**
Total des stocks	**2 079 193**	**980 719**

Note 5 : Créances

Note 5.1 : Créances clients

	31/12/2017	31/12/2016
Clients et comptes rattachés	4 383 425	2 903 965
Factures à établir	8 255 748	1 296 348
Total créances clients	**12 639 173**	**4 200 313**

Les échéances des créances clients sont les suivantes pour les deux exercices présentés :

Affectation créances Clients par échéance	31/12/2017	31/12/2016
Part non échu	1 098 958	1 339 444
Echu à moins de 90 jours	1 106 499	552 426
Echu entre 90 jours et quatre mois	464 614	17 685
Echu entre quatre mois et douze mois	1 713 355	994 410
Total clients et comptes rattachés	**4 383 425**	**2 903 965**

Les créances antérieures de plus de 4 mois sont avec le client principal de Balyo, Linde, qui est aussi partenaire. Aucun risque client n'a été identifié.

Note 5.2 : Etats des créances

Les tableaux ci-après détaillent les composantes des postes « Créances » au 31 décembre 2017 ainsi que leurs ventilations à un an au plus ou plus d'un an :

ETATS DES CREANCES (Montants en euros)	31/12/2017		
	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Autres immobilisations financières	3 068 558	2 746 317	322 241
Total de l'actif immobilisé	**3 068 558**	**2 746 317**	**322 241**
De l'actif circulant			
Créances clients	12 639 173	12 639 173	
Etat - Crédit Impôt Recherche	1 109 714	1 109 714	
Créances sur l'Etat	1 811 533	1 811 533	
Avances et acomptes versés sur commandes	552 779	552 779	
Fournisseurs débiteurs		-	
Autres créances	23 804	23 804	
Total de l'actif circulant	**16 137 002**	**16 137 002**	-
Charges constatées d'avance	150 779	150 779	
Total général	**19 356 339**	**19 034 098**	**322 241**

En l'absence de résultat imposable, la créance sur l'Etat relative au Crédit d'Impôt Recherche (« CIR ») est remboursable l'année suivant celle de sa constatation :

- CIR 2017 : 1 109 714€ remboursement prévu en juillet 2018

Les créances de TVA sont relatives principalement à la TVA déductible ainsi qu'au remboursement de TVA demandé.

Note 6 : Valeurs mobilières de placement et trésorerie

Le tableau ci-dessous présente le détail des valeurs mobilières de placement et de la trésorerie nette :

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET TRESORERIE NETTE (Montants en euros)	31/12/2017	31/12/2016
Comptes à terme	6 854 948	2 050 337
Comptes bancaires et caisse	25 577 852	931 067
Concours bancaires courants		(2 796)
Total Valeurs Mobilières de Placement et Trésorerie nette	**32 432 800**	**2 978 608**

Note 7 : Comptes de régularisation

Le montant des charges constatées d'avance par nature s'analyse comme suit :

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (Montants en euros)	31/12/2017	31/12/2016
Locations immobilières et charges locatives	78 925	73 092
Honoraires	9 805	34 750
Maintenance		23 235
Annonces / Communication	10 434	16 168
Frais de Formation	12 739	9 244
Congrès et salons		6 998
Tickets Resto	2 331	-
Sites internet		4 283
Assurances	16 782	364
Frais de déplacements	19 763	-
Total des charges constatées d'avance	**150 779**	**168 133**

Les charges constatées d'avance se rapportent à des charges courantes et financières et correspondent pour l'essentiel à des charges de maintenance de logiciels, de prime d'assurances et des charges de loyers.

Note 8 : Capitaux propres

Note 8.1 : Variations des capitaux propres

La variation des capitaux propres au 31 décembre 2017 s'analyse comme suit :

BALYO Variation des capitaux propres Montant en euros	Capital Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Subvention d'investissement	Capitaux propres
Au 31 décembre 2016	**15 906 637**	**1 272 531**	**17 588 559**	**63 200**	**(14 514 435)**	**(5 932 902)**	**2 049**	**(1 520 997)**
Affectation du résultat 2016					(5 932 902)	5 932 902		0
Amortissements dérogatoires								-
Résultat net 2017						(7 407 588)		(7 407 588)
Dividendes								-
Augmentation de capital en numéraire	11 134 646	890 772	44 672 623					45 763 395
Frais d'augmentation de capital			(3 102 502)					(3 102 502)
Remboursement des obligations (572 obligations)	860 865	68 869	2 761 655					2 830 524
Paiements en actions								-
Souscription de BSA			22 000					22 000
Autres	69 300	5 544	100 314				(191)	105 667
Au 31 décembre 2017	**27 971 448**	**2 237 716**	**62 242 648**	**63 200**	**(20 447 337)**	**(7 407 588)**	**2 049**	**36 698 689**

Note 8.2 : Composition du capital social et détail par catégories d'actions

Le capital social est fixé à la somme de 2 237 715.84 €. Il est divisé en 27 971 448 actions ordinaires entièrement souscrites et libérées d'un montant nominal de 0,08 €.

Ce nombre s'entend hors Bons de Souscription d'Actions (« BSA »), et Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprises (« BSPCE ») octroyés à certains investisseurs et à certaines personnes physiques, salariées ou non de la Société et non encore exercés.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	31/12/2017	31/12/2016
Capital (en euros)	2 237 716	1 272 531
Nombre d'actions	27 971 448	15 906 637
Valeur nominale (en euros)	**0,08**	**0,08**

Note 8.3 : Historique du capital social

Date	Nature des opérations	Mouvement sur le capital en K€	Prime d'émission en K€	Nombre d'actions composant le capital	Valeur nominale en €
	Au 31 décembre 2014	**670 407**	**6 368 043**	**8 380 093**	
5 mars 2015	Augmentation de capital en numéraire	379 556	7 070 175	4 744 448	0,08
5 juin 2015	Souscription BSA		6 000		
30 juin 2015	Remboursement des obligations (1668 obligations)	88 168	1 599 653	1 102 099	0,08
	Au 31 décembre 2015	**1 138 131**	**15 043 870**	**14 226 640**	
6 avril 2016	Augmentation de capital en numéraire	100 000	1 900 000	1 250 000	0,08
	Frais d'augmentation de capital		(8 907)		
30 juin 2016	Remboursement des obligations (572 obligations)	34 400	653 596	429 997	0,08
	Au 31 décembre 2016	**1 272 531**	**17 588 559**	**15 906 637**	
9 juin 2017	Augmentation de capital en numéraire	744	9 114	**9 300**	0,08
12 juin 2017	Augmentation de capital en numéraire	774 584	39 019 673	**9 682 301**	0,08
19 juin 2017	Augmentation de capital en numéraire	116 188	5 852 950	**1 452 345**	0,08
30 juin 2017	Augmentation de capital en numéraire	68 869	2 731 131	**860 865**	0,08
30 juin 2017	Rbt intérêts en actions		30 524		
30 juin 2017	Frais d'augmentation de capital		(3 102 502)		
4 août 2017	Exercice BSPCE		96 000		
28 septembre 2017	Augmentation de capital en numéraire	4 800	17 200	**60 000**	0,08
	Au 31 décembre 2017	**2 237 716**	**62 242 649**	**27 971 448**	

Note 8.4 : Distribution de dividendes

La société n'a procédé à aucune distribution de dividendes sur les exercices clos aux 31 décembre 2016 et 31 décembre 2017.

Note 9 : Instruments de capitaux propres

		Exercice 2016					Exercice 2017				
Type	Date d'Octroi	Nombre d'options en circulation	Cout probabilisé du plan en K€	Charge cumulée à l'ouverture en K€	Charge 2016 en K€	Charge cumulée au 31/12/2016 en K€	Nombre d'options en circulation	Cout probabilisé du plan en K€	Charge cumulée à l'ouverture en K€	Charge 2017 en K€	Charge cumulée au 31/12/2017 en K€
BSA #1	29/07/2010										
BSA #2	27/02/2015	60 000	19,2	12,1	4,6	16,7	0	19,2	16,7	(2,5)	14,2
BSA #3	02/12/2016	100 000	34,9	0,0	10,0	10,0	100 000	34,9	10,0	15,0	25,0
BSA #4	12/10/2017						20 000	0,0	0,0	0,0	0,0
Total - BSA		160 000	54,1	12,1	14,6	26,7	120 000	54,1	26,7	12,5	39,2

		Exercice 2016					Exercice 2017				
Type	Date d'Octroi	Nombre d'options en circulation	Cout probabilisé du plan en K€	Charge cumulée à l'ouverture en K€	Charge 2016 en K€	Charge cumulée au 31/12/2016 en K€	Nombre d'options en circulation	Cout probabilisé du plan en K€	Charge cumulée à l'ouverture en K€	Charge 2017 en K€	Charge cumulée au 31/12/2017 en K€
BSPCE #1	17/12/2010										
BSPCE #2	14/03/2012	9 300	65,3	65,3	0,0	65,3			65,3		
BSPCE #3	05/10/2012										
BSPCE #4	28/08/2013	300 000	155,0	142,0	6,6	148,6	300 000	155,0	148,6	0,0	148,6
BSPCE #5	13/11/2013	30 000	13,0	11,8	1,3	13,0	30 000	13,0	13,0	0,0	13,0
BSPCE #6	03/04/2014	20 000	36,5	19,6	(0,5)	19,1	20 000	36,5	19,1	0,7	19,8
BSPCE #7	03/10/2014	9 300	13,3	8,0	(1,6)	6,3	9 300	13,3	6,3	0,4	6,7
BSPCE #8	27/02/2015	870 000	447,9	265,6	88,5	354,1	810 000	447,9	354,1	44,9	399,1
BSPCE #9	16/12/2015	105 000	46,9	12,6	20,6	33,1	105 000	46,9	33,1	9,6	42,8
BSPCE #10	12/05/2016	85 000	35,6	0,0	18,8	18,8	85 000	35,6	18,8	10,5	29,3
BSPCE #11	02/12/2016	125 000	47,3	0,0	13,5	13,5	125 000	47,3	13,5	20,3	33,8
BSPCE #12	24/04/2017						170 000	260,3	0,0	140,3	140,3
BSPCE #13	08/06/2017						1 125 000	1 069,0	0,0	521,1	521,1
Total - BSPCE		1 553 600	861,0	524,8	147,1	671,9	2 779 300	2 124,9	671,9	748,0	1 354,6

		Exercice 2016					Exercice 2017				
Type	Date d'Octroi	Nombre d'AGA en circulation	Cout probabilisé du plan en K€	Charge cumulée à l'ouverture en K€	Charge 2016 en K€	Charge cumulée au 31/12/2016 en K€	Nombre d'AGA en circulation	Cout probabilisé du plan en K€	Charge cumulée à l'ouverture en K€	Charge 2017 en K€	Charge cumulée au 31/12/2017 en K€
AGA #1	12/06/2017						89 000	465,0		236,6	236,6
AGA #2	28/12/2017						133 500	855,7		3,9	3,9
Total - AGA		1 553 600	861,0	524,8	147,1	671,9	222 500	1 320,7	0,0	240	240,5

Note 9.1 : Bons de souscription d'actions

Les droits à exercice pour les « BSA #1 » sont acquis sous réserve du respect de condition de performance et sont devenus caducs avant la date de transition aux IFRS du Groupe. Ils ont été souscrits par les bénéficiaires au prix de 1,06 € par BSA.

Les droits à exercice pour les « BSA #2 et #3 » sont acquis annuellement par quart à chaque date d'anniversaire de l'attribution. Ils ont été souscrits par les bénéficiaires au prix de 1,60 € par BSA. L'exercice des bons n'est pas soumis à une condition de performance. En revanche, il est soumis à une condition de présence.

Les « BSA #4 » sont librement exerçables à tout moment à compter de leur date d'émission et ce pendant une période de 3 ans. Ils ont été acquis par les administrateurs indépendants de Balyo au prix de 1,10€ par BSA et permettent de souscrire à des actions nouvelles au prix de 6,36 € par action.

L'exercice des bons n'est pas soumis à une condition de performance. En revanche, il est soumis à une condition de présence.

Ces plans sont qualifiés « d'equity settled ». La Société n'a pas d'engagement de rachat de ces instruments auprès des salariés.

Note 9.2 : Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprises

Les droits à exercice pour les « BSPCE #1, #2, #3 », sont acquis sous réserve du respect de condition de performance ou de présence (4 ans d'ancienneté). En 2012, 2014 et en 2015, une partie des bons sont devenus caducs.

Les droits à exercice pour les « BSPCE #4, BSPCE #5», sont acquis chaque année par quart à compter de la date d'attribution pendant 4 ans. Ils ont été souscrits par les bénéficiaires au prix de 1,06 € par bon. L'exercice des bons est soumis à une condition de présence.

Les droits à exercice pour les « BSPCE #6, #7 » sont acquis immédiatement à la date d'attribution pour ¼, puis à hauteur de 6,25% par trimestre pendant 3 ans. Ils ont été souscrits par les bénéficiaires au prix de 1,06 € par bon. L'exercice des bons est soumis à une condition de présence.

Les droits à exercice pour les « BSPCE #8, #9, #10, #11 » sont acquis chaque année par quart à compter de la date d'attribution pendant 4 ans. Ils ont été souscrits par les bénéficiaires au prix de 1,60 € par bon. L'exercice des bons est soumis à une condition de présence.

Les droits à exercice pour les « BSPCE #12 » sont acquis chaque année par quart à compter de la date d'attribution pendant 4 ans. Ils ont été souscrits par les bénéficiaires au prix de 4,11 € par bon. L'exercice des bons est soumis à une condition de présence. Les droits à exercice pour les « BSPCE #13 » sont acquis chaque année par quart à compter de la date d'attribution pendant 3 ans. Ils ont été souscrits par les bénéficiaires au prix de 3,05 € par bon. L'exercice des bons est soumis à une condition de présence.

Ces plans sont qualifiés « d'equity settled ». La société n'a pas d'engagement de rachat de ces instruments auprès des salariés.

Note 9.3 : BSA « Ratchet »

Au cours des exercices 2012, 2013 et 2015, la Société a émis des actions nouvelles auxquelles étaient attachées des bons de souscription d'actions à des fins de protection anti-dilutive. (BSA «Ratchet »).

Chaque BSA « Ratchet » donne droit au titulaire de souscrire, à valeur nominale, un nombre d'actions variable. Ils ne peuvent être exercés qu'en cas de survenance d'une augmentation de capital réservée au cours de laquelle seraient proposées des actions à un prix inférieur à celui de l'action auquel ils sont attachés.

L'analyse menée sur ces bons de souscription a conclu à l'impossibilité de qualifier ces bons de souscription en instruments de capitaux propres étant donné la variabilité du nombre d'action exerçables et du montant de trésorerie remis en échange.

Par ailleurs, il est mentionné que ces BSA deviendront caducs de plein droit le jour de l'admission des titres de la Société sur un marché réglementé et ne seront plus exerçable après cette date.

Dans ce cadre, l'ensemble des BSA Ratchet a été annulé au lendemain de l'introduction en bourse

Note 10 : Autres fonds propres

Evolution des autres fonds propres (Montant en €)	Prêt BPI	Obligations remboursables en actions	Avances conditionnées	TOTAL
Au 1er janvier 2016	-	-	**617 500**	**617 500**
(+) Encaissement		2 800 000		2 800 000
(-) Remboursement			(55 000)	(55 000)
(+/-) Autres mouvements	190 000		(562 500)	(372 500)
Au 31 décembre 2016	**190 000**	**2 800 000**	-	**2 990 000**
(+) Encaissement				-
(-) Remboursement	(190 000)	(2 800 000)		(2 990 000)
(+/-) Autres mouvements				-
Au 31 décembre 2017	-	-	-	-

- **Emprunt obligataire remboursable en action ORA « 2016 »**

Le 25 novembre 2016, un emprunt obligataire remboursable en action a été émis pour un montant de 2 800 000 euros au taux d'intérêt de 2% intégrant une décote de 20% remboursable en action ou en numéraire en cas de réalisation d'un IPO.

L'émission de cet instrument de capitaux propres résulte d'un processus de transformation obligatoire (l'émission est automatique et non à l'initiative des détenteurs). A cet effet, il a été classé en autres fonds propres, conformément à la recommandation de l'OEC.

Suite à l'IPO l'intégralité de cet emprunt obligataire a été remboursé.

Note 11 : Provisions pour risques et charges et provisions pour dépréciation

Litiges et passifs

La société peut être impliquée dans des procédures judiciaires, administratives ou réglementaires dans le cours normal de son activité. Une provision est enregistrée par la société dès lors qu'il existe une probabilité suffisante que de tels litiges entraîneront des coûts à la charge de la société.

Aucun litige n'est porté à la connaissance de la société qui justifierait le passage d'une provision pour risque.

Une provision pour risque de change a été provisionné à hauteur de 136K€.

La reprise d'une provision pour litige prudhomme a également été passé, suite à la résolution de celui-ci

	31/12/2017			
PROVISIONS (montant en euros)	Montant début exercice	Dotations	Reprises	Montant fin exercice
Provisions pour litiges prud'homaux	54 000	-	54 000	-
Provisions pour perte de change	-	135 620		135 620
Total provisions pour risques et charges	**54 000**	**135 620**	**54 000**	**135 620**

Note 12: Dettes financières

Les emprunts et dettes financières divers sont composés d'emprunts participatifs par des organismes publics (BpiFrance – ex OSEO), d'emprunts auprès d'établissements de crédits ainsi que de subventions dont l'attribution définitive était conditionnée.

Le tableau ci-dessous présente la composition et l'évolution des emprunts et dettes financières divers :

Evolution des dettes financières (Montant en €)	Emprunt obligataires convertibles	Emprunts	Emprunts divers	Total
Au 1er janvier 2016	**586 802**	**2 382 500**	**470 975**	**3 440 277**
(+) Encaissement		1 000 000	127 144	1 127 144
(-) Remboursement	(687 996)	(430 000)	(177 702)	(1 295 698)
(+) Intérêts capitalisés ou courus		13 625	96 945	110 570
(+/-) Autres mouvements	101 194	372 500		473 694
Au 31 décembre 2016	**0**	**3 338 625**	**517 362**	**3 855 987**
(+) Encaissement		950 000	391 759	1 341 759
(-) Remboursement		(2 367 500)		(2 367 500)
(+) Intérêts capitalisés ou courus		(16 421)	(97 955)	(114 376)
(+/-) Autres mouvements				-
Au 31 décembre 2017	**0**	**1 904 704**	**811 166**	**2 715 870**

- **Prêt à taux zéro BpiFrance de 1 100 K€**

Le 7 décembre 2015, BALYO SA a obtenu de la part de Bpifrance un prêt à taux zéro (PTZI), pour l'innovation de 1 100 K€, ne portant pas intérêt. Le remboursement débutera le 31 mars 2018 sur une durée de 5 ans avec une échéance annuelle de 220 K€.

Le solde de la dette s'élève à 1 100 K€ au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2017.

- **Prêt à taux zéro BpiFrance de 600 K€**

Le 21 décembre 2012, BALYO SA a obtenu de la part de Bpifrance un prêt à taux zéro (PTZI) pour l'innovation de 600 K€ ne portant pas intérêt pour la création d'un dispositif électronique permettant la robotisation de machines de nettoyage industriel standard. Le remboursement débutera le 31 décembre 2015 sur une durée de 4 ans avec une échéance annuelle de 150 K€. La juste valeur de cette avance a été déterminée sur la base d'un taux d'intérêt estimé de 5,58% par an.

Au 31 décembre 2017, le solde de la dette s'élève à 300 K€ contre 413 K€ au 31 décembre 2016.

- **Avance remboursable OSEO 950 K€**

Le 23 mars 2014, BALYO SA a obtenu de la part de Bpifrance une aide à l'innovation remboursable de 950 K€ ne portant pas intérêt pour le développement d'une solution de stockage automatique grande hauteur avec ces robots mobiles, sans infrastructures.

Les versements de Bpifrance se sont échelonnés entre la signature du contrat et la fin du projet, les principales étapes étant :

- Premier versement de 500 K€ postérieurement à la signature du contrat (reçu en mai 2014),
- Le solde à l'achèvement des travaux, soit en aout 2015.

Suite au succès commercial, les remboursements sont échelonnés trimestriellement, à partir du 31 mars 2017, avec une échéance trimestrielle de 47,5 K€.

- **Avances Coface**

BALYO SA a obtenu des avances remboursables de la COFACE au titre d'un contrat dit « d'assurance prospection », couvrant les zones géographiques de l'Europe et des USA. BALYO SA bénéficie d'une période de couverture de 3 à 4 ans, pendant laquelle ses dépenses de prospection lui sont garanties dans la limite d'un budget défini. Au terme de cette phase, débute une phase d'amortissement de 4 à 5 ans, pendant laquelle BALYO SA rembourse l'avance obtenue sur la base d'un pourcentage du chiffre d'affaires réalisé dans les zones concernées (7% du chiffre d'affaires réalisé sur les biens et 14% du chiffre d'affaires sur les services).

Les modalités sont les suivantes :

	COFACE Europe	COFACE USA
Montant des dépenses prospection	450 K€	1 000 K€

Période couverte	1er aout 2011 au 31 juillet 2014	1er janvier 2013 au 31 décembre 2016
Montant de la prime	2%	2%
Période d'amortissement	1er aout 2014 au 31 juillet 2018	1er janvier 2017 au 31 décembre 2021
Taux d'intérêts pour la juste valeur	3,39%	3,51%
Solde au 31 décembre 2016	0	417 K€
Solde au 31 décembre 2017	0	508 K€

Note 13 : Echéances des dettes à la clôture

	31/12/2017			
ETATS DES DETTES (Montants en euros)	**Montant Brut**	**A 1 an au plus**	**De 1 à 5 ans**	**A plus de 5 ans**
Dettes financières				
Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit	**2 207 500**	560 000	1 647 500	
Obligations remboursables en actions	-			
Dettes financières	**508 370**		508 370	
Avances conditionnées				
Total des dettes financières	**2 715 870**	**560 000**	**2 155 870**	-
Dettes d'exploitation				
Fournisseurs et comptes rattachés	**8 793 223**	8 793 223		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	**5 015 849**	5 015 849		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	**881 040**	881 040		
Personnel et comptes rattachés	**744 975**	744 975		
TVA, autres impôts, taxes et versements assimilés	**51 935**	51 935		
Dettes sur immobilisations	**651 197**	651 197		
Autres dettes	**12 097**	12 097		
Total des dettes d'exploitation	**16 150 317**	**16 150 317**	-	-
Produits constatés d'avance	8 208	8 208		
Total général	**18 874 395**	**16 718 525**	**2 155 870**	0

Note 14 : Détail des charges à payer

Les charges à payer s'analysent comme suit au cours des deux exercices présentés :

DETAIL DES CHARGES A PAYER (Montants en euros)	31/12/2017	31/12/2016
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Fournisseurs - Factures non parvenues	1 136 572	146 821
Fournisseurs d'immobilisation - Factures non parvenues		33 530
Total dettes fournisseurs et comptes rattachés	**1 136 572**	**180 351**
Dettes fiscales et sociales		
Charges sociales à payer	881 040	342 863
Personnel - provisions variables	402 137	319 500
Personnel - provision congés payés	329 515	268 921
Personnel - autres charges à payer	9 230	3 136
Etat - charges à payer	55 978	1 081
Total des dettes fiscales et sociales	**1 677 900**	**935 501**
intérêts courus sur concours bancaires courants	-	2 796
Associés - Intérêts courus sur comptes courants	-	-
Total autres dettes financières	**-**	**2 796**
Total général	**2 814 471**	**1 118 648**

Note 15 : Résultat d'exploitation

15.1 : Chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires Montants en euros	31/12/2017		31/12/2016	
	France	Exportation	France	Exportation
Production de biens	1 764 180	9 276 555	1 194 082	2 442 849
Production de services	704 670	2 061 184	684 956	356 808
Ventes de marchandises	68 833	149 278	311 211	-
Autres refacturations annexes	-	(66 172)	-	383 759
	2 537 683	**11 420 844**	**2 190 249**	**3 183 416**
Total Chiffre d'affaires	**13 958 527**		**5 373 665**	

15.2 : Subventions

Aucune subvention significative n'a été comptabilisée au 31 décembre 2017.

15.3 : reprises sur amortissements et provisions

Reprise sur amortissements et provisions

Le poste « reprise sur amortissements et provisions » correspond principalement à des reprises sur provision pour dépréciation des stocks.

15.4 : Charges d'exploitation

Charges externes

Les charges externes se décomposent de la manière suivante :

Charges externes (Montants en euros)	31/12/2017	31/12/2016
Déplacements, Missions et Réceptions	1 130 726	753 094
Achats de fournitures	1 442 934	481 222
Locations immobilières / mobilières	585 944	469 639
Rémunérations Interm. Honoraires	1 122 666	436 239
Publicité, Relations extérieures	398 892	418 827
Transports sur achats	380 987	251 016
Sous-traitance, études et recherches	356 033	154 096
Entretien et réparation	107 565	98 555
Frais postaux et télécommunications et services bancaires	105 832	76 679
Primes d'assurances	78 699	68 078
Personnel intérimaire	1 232 632	36 200
Autres charges	14 464	11 534
Total	**6 957 374**	**3 255 180**

Impôts et taxes

Les impôts et taxes correspondent principalement à la taxe d'apprentissage et à la formation continue, TVTS, ainsi qu'aux impôts fonciers.

Frais de personnel

Les frais de personnel se décomposent de la manière suivante :

Frais de personnel (Montants en euros)	31/12/2017	31/12/2016
Salaires	4 935 551	3 424 896
Charges sociales	2 296 322	1 534 639
Total	**7 231 873**	**4 959 535**

Le crédit d'impôt compétitivité emploi « CICE » est comptabilisé au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunération correspondantes.
La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit des comptes de charges sociales de la société.

Le montant du CICE pris en compte pour cet exercice s'élève à 111 679 euros.
Le crédit d'impôt est utilisé pour améliorer la compétitive de la société et ainsi lui permettre de réaliser des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement et de prospection de nouveaux marchés.

Autres charges

Les autres charges sont non significatives au 31 décembre 2017.

15.5 : Autres produits

Les autres produits concernent principalement sont non significatives au 31 décembre 2017.

Note 16 : Produits et charges financiers

PRODUITS FINANCIERS (Montants en euros)	31/12/2017	31/12/2016
Reprise provision financière	-	16 895
Revenus de valeurs mobilières		10 344
Autres intérêts et produits assimilés	11 834	5 034
Gains de change	2 627	713
Total des produits financiers	**14 461**	**32 986**

CHARGES FINANCIERES (Montants en euros)	31/12/2017	31/12/2016
Intérets et charges assimilées	12 726	254 888
Pertes de change	4 762	1 341
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2 950	-
Total des charges financières	**20 438**	**256 229**

Au 31 décembre 2016, les intérêts et charges financières concernent principalement les ORA, celui étant remboursé lors de l'IPO, les charges financières sont non significatives.

Note 17 : Produits et charges exceptionnels

PRODUITS EXCEPTIONNELS (Montants en euros)	31/12/2017	31/12/2016
Sur opérations en capital	67 111	40 504
Sur opérations de gestion		191
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		-
Total des produits exceptionnels	**67 111**	**40 695**

CHARGES EXCEPTIONNELLES (Montants en euros)	31/12/2017	31/12/2016
Sur opérations en capital	20 967	70 258
Dotations sur provisions et dépréciations et transferts de charges		9 800
Sur opérations de gestion		-
Total des charges exceptionnelles	**20 967**	**80 058**

Sur cet exercice, la société a cédé sur la période un prototype pour un prix de cession de 67K€.

Note 18 : Impôts sur les bénéfices

La société étant déficitaire, elle ne supporte pas de charge d'impôt.

Les montants comptabilisés en compte de résultat au titre de l'impôt sur les sociétés sont des produits relatifs essentiellement au Crédit Impôt Recherche (CIR) et se sont élevés à :

- 646 730 € en 2016 ;
- 1 109 714 € en 2017 ;

Le montant des déficits fiscaux indéfiniment reportables dont dispose la société s'établit au 31 décembre 2017 à 27 854 925 euros.

Le taux d'impôt applicable à la Société est le taux intermédiaire en vigueur en France, soit 28%.

Note 19 : Parties liées

Rémunérations des dirigeants (hors attribution d'instruments de capital)

En application de l'article 531-3 du Plan Comptable Général, sont à considérer comme des dirigeants sociaux d'une Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, le Président du Conseil de Surveillance, les directeurs généraux ainsi que les administrateurs personnes physiques ou morales (et leurs représentants permanents).

Les rémunérations versées aux dirigeants s'analysent de la façon suivante (en K€) :

Rémunération des dirigeants	31/12/2017	31/12/2016
Rémunérations fixes	153,7	123,8
Rémunérations variables dues	94,0	44,0
Avantages en nature	50,0	18,8
Garantie sociale de chomage	15,3	13,7
Jetons de présence	17,0	0,0
Paiement fondés sur des actions	356,5	140,0
TOTAL	**686,5**	**340,3**

Note 20 : Engagements donnés et reçus

20.1 Indemnité de départ à la retraite

Méthodologie de calcul

Le but de l'évaluation actuarielle est de produire une estimation de la valeur actualisée des engagements de la Société en matière d'indemnités de départ à la retraite prévues par les conventions collectives.

Ces obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées aux dates de clôtures des deux exercices présentés. Ces indemnités ne font pas l'objet d'une comptabilisation sous forme de provision dans les comptes de la société mais constitue un engagement hors bilan.

Ce montant est déterminé aux différentes dates de clôture sur la base d'une évaluation actuarielle qui repose sur l'utilisation de la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte la rotation du personnel et des probabilités de mortalité.

Hypothèses actuarielles

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation des indemnités de départ à la retraite sont les suivantes :

HYPOTHESES ACTUARIELLES	31/12/2017	31/12/2016
Age de départ à la retraite	Départ volontaire à 65/67 ans	
Conventions collectives	**SYNTEC - bureaux d'études**	
Taux d'actualisation (IBOXX Corporates AA)	1,68%	1,74%
Table de mortalité	**INSEE 2017**	**INSEE 2015**
Taux de revalorisation des salaires	1,5%	1,5%
Taux de turn-over	**Faible**	**Faible**
Taux de charges sociales	Non cadres : 44,71% Cadres : 47,14%	

Engagements calculés

Les engagements calculés pour indemnités de départ à la retraite s'analysent comme suit :

INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE (Montants en euros)	31/12/2017	31/12/2016
Montant des engagements	143 200	115 228

20.2 Baux commerciaux

Locations immobilières

Dans le cadre de son activité, la société a conclu en février 2014 un contrat de location immobilière pour son siège social en France, à Moissy Cramayel.

Elle a également conclu un contrat de location immobilière en juillet 2017 pour ses locaux à Ivry sur Seine et qui prendra effet au 1er février 2018.

Charges et engagements

Le montant des loyers comptabilisés à fin 2016 et les engagements jusqu'à la prochaine période triennale s'analysent comme suit :

				Engagement jusqu'à la prochaine période triennale (TTC)	
Contrats de location immobilière	Date de début effectif du bail	Date de fin du bail	Charges de l'exercice 2017 (HT)	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans
Bail commercial MOISSY	15/02/2014	15/02/2020	198 097	237 716	267 431
Bail commercial IVRY	01/02/2018	31/01/2030	-	738 232,00	4 026 720,00

20.3 Garanties données et reçues

Garanties reçues

La société ne bénéficie pas de garanties reçues au 31 décembre 2017

Garanties données

Le 12 juillet 2017, la Société a signé avec le groupe Sirius un bail de 12 ans dont 6 ans ferme pour la location d'un immeuble de bureaux et d'activités situé 3 rue Paul Mazy à Ivry sur Seine et ainsi de transférer son siège social de Moissy Cramayel à Ivry. Ce bâtiment de 3 300m², dont les 2/3 de bureaux devrait permettre à la Société de répondre à ses objectifs de développement. Dans le cadre de ce bail, la Société a consenti une garantie à première demande au bailleur de 1,7M€, ainsi qu'un dépôt de garantie à hauteur de 167 780€.

20.4 Engagements liés aux contrats

En 2015, la Société a conclu un contrat de partenariat avec la société Linde Material Handling GMBH pour la commercialisation de ses chariots automatisés. Le partenaire Linde produit les chariots nus qui sont automatisés par Balyo. Linde assure la distribution auprès des concessionnaires ou des clients finaux. Ce partenariat prévoit un partage de marge paritaire déterminé et calculé annuellement entre les parties.

Note 21 : Effectifs

Les effectifs moyens de la Société au cours des deux derniers exercices sont les suivants :

EFFECTIFS MOYENS au 31 décembre	Exercice 2017	Exercice 2016
Cadres	69	58
Non cadres	14	7
Total effectifs moyens au 31 décembre*	**83**	**65**

* Hors mandataires sociaux

Note 22 : Gestion et évaluation des risques financiers

La société peut se trouver exposé à différentes natures de risques financiers : risque de marché, risque de crédit et risque de liquidité. Le cas échéant, la société met en œuvre des moyens simples et proportionnés à sa taille pour minimiser les effets potentiellement défavorables de ces risques sur la performance financière. La politique de la société est de ne pas souscrire d'instruments financiers à des fins de spéculation.

Risque de taux d'intérêt

Les disponibilités de la Société ne présentent pas de risque de taux dans la mesure où elles incluent des comptes à terme.

La Société a remboursé l'intégralité de ses emprunts soumis à intérêts au 31 décembre 2017.

Risque de crédit

Le risque de crédit est associé aux dépôts auprès des banques et des institutions financières. La société fait appel pour ses placements de trésorerie à des institutions financières de premier plan et ne supporte donc pas de risque de crédit significatif sur sa trésorerie.

Risque de change

Les principaux risques liés aux impacts de change des ventes et achats en devises sont considérés comme non significatifs étant donné que la société réalise ses flux avec sa filiale US en euros.

Risque sur actions

La société ne détient pas de participations ou de titres de placement négociables sur un marché réglementé.

Note 23 : Evènements postérieurs à la clôture

Les évènements post clôture sont présentés tels qu'ils étaient identifiés à la date où chacun des comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Note 24 : Tableau des filiales et participations

Nom	Pays d'immatriculation	% de détention	Capitaux propres au 31 déc. 2017 ($)	Chiffre d'affaires au 31 déc. 2017 ($)	Résultat au 31 déc. 2017 ($)	Valeur des titres (€)
BALYO INC	USA	100%	$ -4 268 685,00	$ 4 344 721,00	$ -2 071 136,00	156 189
BALYO APAC	SINGAPOUR	100%	50 000,00 SGD	- SGD	- SGD	31 244

Note 25 : Honoraires des commissaires aux comptes

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (Montants en K€)	Exercice 2017				Exercice 2016			
	Commissariat aux		Diligences directement		Commissariat aux		Diligences directement	
	Montant HT	%	Montant HT	%	Montant HT	%	Montant HT	%
ECOVIS	35 440	27%	18 600	41%	22 000	34%	13 800	16%
DELOITTE	98 102	73%	27 029	59%	43 100	66%	36 400	84%
Total des honoraires	**133 542**	**100%**	**45 629**	**100%**	**65 100**	**100%**	**50 200**	**100%**
Total annuel			**179 171,00**				**115 300**	